



Lundi 12 septembre 2016

Objet : Voyage des victimes du 14 juillet à Rome

Monsieur le Maire,

Nous avons été surpris d'apprendre dans la presse votre volonté d'organiser et de financer un pèlerinage culturel à Rome aux victimes des attentats du 14 juillet dernier, pour plusieurs raisons.

D'abord, vous ne l'ignorez pas, « La république ne reconnaît, ne subventionne, ne salarie aucun culte », art 2 de la loi de 1905. Aussi, cette entorse à la loi nous semble mal venue.

Ensuite, ayant à faire à des personnes psychologiquement et physiquement fragiles, vous les livrez à un haut représentant du culte, ce qui pourrait être interprété comme une prescription, tout du moins une reconnaissance forte de la nécessité de religiosité dans un moment pareil. Ce qui appuie la démarche d'une présence médiatisée à la messe commémorative organisée le 15 juillet dernier.

Enfin, Il nous semble que le budget ainsi consacré serait sans doute bien mieux utilisé à venir en aide morale et matérielle à ces victimes, dans leur quotidien, ou encore à un travail de prévention de la radicalisation.

Cher Monsieur, veuillez agréer nos sentiments les plus cordiaux.

Laurence Marchand-Taillade  
Présidente

Monsieur le Maire  
5 Rue de l'Hôtel de ville  
06000 Nice

***Forces-Laiques***

Association de promotion et de défense des principes républicains dont la laïcité  
Espace Nelson Mandela - 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL  
[www.forces-laiques.fr](http://www.forces-laiques.fr)